

29.08.2019 - 14:00 Uhr

Enquête de l'AES: les prix de l'électricité augmentent légèrement

Aarau (ots) -

Pour l'année 2020, l'Association des entreprises électriques suisses (AES) table sur des prix de l'électricité en légère hausse dans l'approvisionnement de base sur l'ensemble du territoire helvétique; quant aux taxes, elles restent stables. C'est ce que montre une enquête réalisée auprès des plus grandes entreprises membres de l'Association.

Les gestionnaires de réseau de distribution sont tenus de publier d'ici le 31 août 2019 leurs tarifs d'électricité applicables aux clients dans le cadre de l'approvisionnement de base pour 2020. Au cours des dernières semaines, l'AES a effectué une enquête représentative concernant les prix de l'électricité 2020. Cet échantillonnage montre qu'en moyenne nationale, les prix applicables à un ménage type de quatre personnes dans le cadre de l'approvisionnement de base augmentent légèrement (+2,5%).

Cette affirmation ne s'applique toutefois pas à tous les ménages. Pour certains clients, les prix de l'électricité resteront stables, voire baisseront en 2020. En effet, l'évolution des prix au sein des différentes entreprises dépend fortement de caractéristiques individuelles, telle que la part de leur production propre, leur stratégie d'acquisition, les investissements de remplacement nécessaires dans l'infrastructure de réseau ou les taxes variables d'une région à l'autre.

Le prix de l'électricité est formé de trois composantes

Réseau: En 2020, les prix du réseau resteront identiques en moyenne nationale.

Énergie: L'évolution des prix de l'énergie dépend de la stratégie d'acquisition des différentes entreprises d'approvisionnement en énergie (EAE). Pour la plupart des clients, le mix énergétique comprend une part importante d'hydraulique renouvelable et indigène. Pendant une longue période, les prix internationaux de l'électricité ont été inférieurs aux coûts de revient de la production nationale de courant. Globalement, les prix suisses moyens pour 2020 sont légèrement en hausse pour la composante «énergie».

Taxes: Le montant du supplément sur les coûts de transport du réseau à haute tension pour la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC), qui encourage la production d'électricité issue des énergies renouvelables, est de 2,3 ct./kWh. Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur l'énergie (Stratégie énergétique 2050) début 2018, ces taxes ont augmenté pour atteindre le niveau maximal prévu par la loi. La redevance hydraulique, toujours aussi élevée, continue de peser fortement sur la production hydraulique indigène (à hauteur de près d'un quart des coûts de revient moyens de l'hydraulique).

Association des entreprises électriques suisses (AES)

L'AES est l'association faitière des entreprises électriques suisses. Ses membres produisent, transportent, distribuent ou négocient l'électricité. L'AES s'engage en faveur d'un approvisionnement en électricité sûr, compétitif et durable en Suisse. Forte de quelque 40 collaborateurs, elle représente plus de 400 entreprises membres et associées de la branche, qui emploient au total environ 22 000 collaborateurs et assurent plus de 90% de l'approvisionnement suisse en électricité.

Contact:

Renseignements:

Céline Reymond, Porte-parole

Tél. +41 21 310 30 23 ou +41 79 412 97 23

celine.reymond@electricite.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003757/100831612> abgerufen werden.